

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Commission parlementaire ad hoc

La Commission consacrée à PLATEFORME 10 adopte à l'unanimité les demandes de crédits et les projets de loi

La Commission du Grand Conseil en charge d'examiner l'exposé des motifs portant sur quatre décrets, deux lois et une modification de loi relatifs à PLATEFORME 10 a adopté à l'unanimité le projet soumis par le Conseil d'État.

Les décrets concernent:

- 51.764 millions pour la construction du mudac et du Musée de l'Elysée;
- 11.685 millions pour la réalisation du tracé de mobilité douce et le traitement de l'accessibilité à l'ouest du site;
- 100'000 francs pour un crédit d'étude concernant la future affectation de la Maison de l'Elysée;
- 100'000 francs pour un crédit d'étude concernant la transformation du « poste directeur » des CFF situé sur la partie Est du site;
- un projet de loi sur la création d'une fondation de droit public pour le mudac;
- un projet de loi sur la création d'une fondation de droit public pour le Musée de l'Elysée;
- une modification de la loi sur la création d'une fondation de droit public pour le mcb-a.

La Commission présidée par M. le député Jean-Marie Surer a relevé la grande qualité et l'enthousiasmante ambition de ce projet culturel phare pour le Canton. Lors des trois séances, les commissaires ont eu tout loisir de questionner les personnes en charge du projet et de parcourir toute la documentation nécessaire.

La Commission a notamment souligné les aspects créateurs de richesse de ce projet culturel d'importance, ainsi que l'opportunité pour Lausanne, le Canton et la Suisse de

briller dans le paysage international de la culture. La cohérence du projet a également été relevée, de même que l'équivalence des montants financiers envisagés en regard d'autres projets de musées actuels. Le partenariat public-privé mis en oeuvre avec ce projet a aussi été bien accueilli.

Au terme de l'examen en commission, le projet a été adopté à l'unanimité. Le projet sera soumis au Grand Conseil avant la fin de la législature.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 24 mars 2017

Jean-Marie Surer, président de la Commission, 079 623 52 41, jean-marie.surer@gc.vd.ch